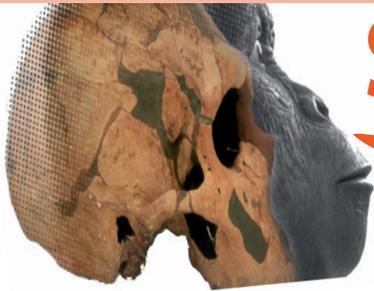




# Appel à candidatures pour la rentrée 2016-2017 . P.13

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,  
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



## Sciences-Campus Info

*Science - Politique - Education - Société - Economie*

Quotidien n°104 du mardi 2 août 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

- Jobs Campus. P. 22
- Les offres de bourses. P.20

## Treize accords de coopération signés au 5ème TAC à Yamoussokro



**BANDE ANNONCE**

**ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES**

**+226 72 08 03 03**



## Coopération



Le Président du Faso en terre ivoirienne

La Conférence au sommet du 5<sup>e</sup> Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso a clos ses travaux le 29 juillet 2016 à Yamoussoukro sous la co-présidence de Monsieur Alassane OUATTARA et Roch Marc Christian KABORE. 13903392\_579626875552920\_4324512486468869074\_nAprès un conseil des ministres conjoint tenu entre les gouvernements ivoirien et burkinabè co-présidé par les Présidents OUATTARA et KABORE où tous les dossiers à l'ordre du jour ont été examinés, les travaux du 5<sup>e</sup> TAC ont été sanctionnés par treize accords de coopération portant sur plusieurs domaines : modalités d'établissement de la chambre de commerce et d'industrie du Burkina en Côte d'Ivoire, mémorandum d'en-

tente en matière d'enseignement technique et de formation professionnelle, protocole d'accord d'un traité relatif à la lutte contre la traite des enfants, etc. De ces accords, la Côte d'Ivoire et le Burkina ont surtout mis l'accent sur trois grands chantiers qui sont l'autoroute entre Yamoussoukro et Ouagadougou. Les deux pays vont achever les études de chaque tronçon avant juillet 2017 et rechercher ensemble des financements ; la ligne de chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya-Tambao ; le pipeline d'hydrocarbures devant approvisionner le Burkina. Autre volet important de ces accords, il faut également souligner que la Côte d'Ivoire va augmenter sa fourniture d'électricité à destination du Burkina Faso, passant de 70 à 80 Mégawatts.

Pour le Président du Faso, il ne fait pas de doute que le « pari d'un Sommet réussi du Traité d'amitié et de Coopération entre nos deux pays a été tenu à la satisfaction générale ». Roch Marc Christian KABORE dans son discours de clôture a déclaré que le « Gouvernement burkinabè ne ménagera aucun effort pour une mise en œuvre diligente des décisions et recommandations arrêtées de commun accord ». Le 5<sup>e</sup> TAC vient ainsi de donner un souffle nouveau à la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso au service des deux peuples.

La Direction de la Communication de la Présidence du Faso

### EMPLOI

Trouvez chaque jour vos avis de recrutement nationaux et internationaux sur:

[www.jobs-campus.com](http://www.jobs-campus.com)





## 5e TAC : « Nous revenons avec le sentiment d'un travail qui a été bien fait », a déclaré le Président du Faso

Le Président du Faso, S.E.M. Roch Marc Christian KABORE est rentré dans l'après-midi du vendredi 29 juillet 2016 de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire où il a co-présidé avec le chef de l'Etat ivoirien Monsieur Alassane OUATTARA, la 5e Conférence au sommet du Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) entre les deux pays. Faisant le bilan des travaux de cette rencontre, le Président Roch Marc Christian KABORE s'est félicité de la qualité des échanges et des conclusions auxquelles les parties sont parvenues. Le conseil des ministres conjoint a été l'occasion pour les deux pays de faire le point des décisions et des orientations qui avaient été déjà prises lors de la 4e Conférence.

Nous sommes revenus sur la construction de l'autoroute Abidjan-Ouagadougou où au niveau de la Côte d'Ivoire une partie de cette infrastructure est déjà construite. Pour le Burkina Faso, nous sommes en train de faire les études techniques, et l'évaluation théorique que nous avons est que c'est une autoroute qui va coûter autour de 1200 milliards de f CFA. Les deux gouvernements se sont engagés à travailler de concert pour rechercher les financements de la Banque africaine de développement (BAD) d'une part, et je dois dire que ce dossier avait été déjà discuté également avec le Qatar et nous devons relancer cette discussion pour qu'à notre prochaine rencontre, nous puissions voir comment terminer cette autoroute », a confié le Président du Faso. Selon Roch Marc Christian KABORE, la question énergétique a occupé une place de choix dans le menu des échanges de Yamoussoukro : « Le deuxième point qui a fait l'objet de discussion également au cours de cette rencontre, ce sont toutes les questions qui ont trait à l'énergie aussi bien électrique qu'aux hydrocarbures. A ce niveau, la Côte d'Ivoire a décidé d'augmenter



Le Président Roch Marc Christian KABORE à son arrivée à Ouagadougou

les capacités qu'elle attribue de 70 à 80 mégawatts. Je dois préciser qu'au départ, on était à 50 mégawatts, nous sommes passés ensuite à 70 et maintenant à 80 mégawatts que la Côte d'Ivoire promet nous transférer. Mais, il est entendu que nous mettrons en place une équipe pour suivre la qualité de la ligne. Parce que, entre ce qui est sensé partir d'Abidjan et ce que nous recevons, il y a toujours un dysfonctionnement, donc le suivi permettra de savoir les raisons de cette perte d'énergie

Concernant les hydrocarbures, a précisé le Président du Faso, « il y a avait une décision que la Côte d'Ivoire avait eu à prendre qui disait qu'on était tenu de s'approvisionner au niveau de la Société ivoirienne de raffinage (SIR) ; nous avons décidé de mettre là également une structure commune qui va discuter et trouver des solutions qui sont dans l'intérêt des deux parties ». L'occupation du mont Péko par des ressortissants burkinabè, qualifiée d'illégale par la partie ivoirienne a été abordée lors des échanges : « Comme vous le sa-

vez, c'est une forêt classée où vivent des Burkinabè installés pendant la période où la Côte d'Ivoire traversait sa crise.

Ces populations y ont cultivé du café et du cacao. Pour des raisons écologiques, la Côte d'Ivoire a évacué du mont Péko tous ceux qui y étaient illégalement installés. Nous avons convenu qu'il était important, dans la mesure où beaucoup de forêts classées ont été prises d'assaut, pas seulement par des Burkinabè mais par d'autres populations, que nous soyons associés de façon bipartite, aux discussions qui doivent permettre d'aboutir éventuellement à l'évacuation de ces forêts classées. Egalement à ce niveau, nous aurons l'occasion de discuter de l'ensemble de ces questions ». Concernant le bilan du 5e TAC, le chef de l'Etat a salué la « signature de 13 accords entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, des accords qui ont trait aussi bien au transport aérien, au chemin de fer, qu'à la route et bientôt à la construction

Suite page suivante ..

du poste juxtaposé entre nos deux frontières pour favoriser la circulation dans le corridor entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Des accords ont été également signés au plan technique et scientifique avec les universités ivoiriennes et le CNRST ». La tenue de la Conférence au sommet du 5è Traité d'Amitié et de Coopération à Yamoussoukro a été l'occasion pour le Président du Faso, de rencontrer pour la première fois, la communauté burkinabè vivant en Côte d'Ivoire. Des échanges directs qui ont permis à nos compatriotes d'exposer au chef de l'Etat, les difficultés auxquelles ils sont confrontés : « Cette rencontre a été très enrichissante car c'était pour nous l'occasion de rencontrer pour la première fois les Burkinabè de Côte d'Ivoire, la plus forte communauté de Burkinabè de l'extérieur. Ils nous ont réservé un accueil fraternel, un accueil

de haut niveau et ce fut l'occasion avec eux d'échanger sur leurs préoccupations : le vote des Burkinabè de l'étranger en 2020, les questions concernant le mont Péko et les autres forêts classées où sont installés des Burkinabè, les questions de propriété foncière. A ce sujet, le gouvernement ivoirien a dit qu'une étude était commise et qu'il fera le point sur le foncier et nous avons souhaité être associés afin de pouvoir défendre les intérêts de nos compatriotes. 13873121\_579627762219498\_3925651630042139189\_n« Toujours concernant les préoccupations des Burkinabè en Côte d'Ivoire, a poursuivi le chef de l'Etat, il a également été évoqué les problèmes de documents tels les actes de naissance et la carte consulaire. Le souci étant que s'il y a des élections, qu'elles se déroulent dans la transparence pour éviter les contestations ». Pour terminer, le Président Roch

Marc Christian KABORE s'est félicité de la qualité de l'accueil dont lui et sa délégation ont bénéficié, non seulement des autorités ivoiriennes, mais aussi de nos compatriotes qui se sont mobilisés massivement. « Je peux dire que c'est une mission qui a été satisfaisante de tout point de vu. Nous revenons avec le sentiment d'un travail qui a été bien fait. C'est l'occasion de remercier aussi bien les autorités ivoiriennes que les populations burkinabè qui n'ont ménagé aucun effort pour recevoir le gouvernement burkinabè avec tout l'honneur qu'il faut », a conclu le Président du Faso.

La Direction de la Communication la Présidence du Faso

## La passation de service à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI),

Le Ministre d'Etat, Simon Compaoré réaffirme le soutien du Gouvernement à la nouvelle équipe de la CENI La passation de service entre le président sortant de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), Me Barthélémy Kéré, et celui entrant, Newton Ahmed Barry a eu lieu le lundi 1er juillet 2016. La cérémonie a connu la présence du Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure, Simon Compaoré et du Secrétaire d'Etat chargé de la Décentralisation, Alfred Gouba. A l'occasion, le Ministre d'Etat a salué le travail abattu par l'équipe sortante et assuré le soutien du gouvernement à celle entrante. « Je suis venu assister à un acte solennel. Solennel, parce qu'il s'agit de la poursuite du travail au niveau de la CENI par une nouvelle équipe qui vient remplacer l'ancienne qui a beaucoup fait. Je suis venu, et au nom du gouvernement, dire tous nos remerciements et toute notre reconnaissance au président sortant Barthélémy Kéré et à toute son



équipe qui ont fait qu'on est fier d'être Burkinabè et de savoir organiser des élections réussies. Nous sommes venus également pour soutenir le président Newton Ahmed Barry avec toute son équipe et lui dire que nous sommes là et à chaque fois que de besoin, nous ne manquerons pas d'apporter notre contribution pour que la mission à lui confiée par les différentes structures qui

composent la CENI soit une réussite au bénéfice de l'ensemble du peuple Burkinabè », a déclaré Simon Compaoré. La Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle du MATDSI



## Le vote des burkinabé de Côte d'Ivoire

Le président du Faso a tenu une rencontre le jeudi 28 juillet 2016 avec Les burkinabé de la diaspora ivoirienne. Moins d'une heure après son arrivée à Yamoussoukro, Roch Marc Christian Kaboré, malgré un agenda bien chargé a tenu à échanger avec les compatriotes vivant dans ce pays. Pour une première visite officielle depuis sa prise de fonction, ils étaient nombreux ces compatriotes qui n'ont pas voulu se faire compter l'événement. Ils sont venus de tous les horizons, pour souhaiter la bienvenue au chef de l'Etat et à sa délégation, et exprimer de vive voix leurs préoccupations, dont le vote des Burkinabé aux élections de 2020. étaient environ plusieurs milliers selon de sources concordantes, les burkinabé de la diaspora qui ont convergé vers Yamoussoukro à la rencontre du président du Faso. La grande salle de la Fondation Félix HOUPHOUET-BOIGNY pour la paix était noire de monde lorsque Roch Marc Christian Kaboré a fait son entrée accompagné du premier ministre Paul Kaba THIEBA sous des acclamations nourries. Des cris de joies avec comme refrain « prési » pour souhaiter la bienvenue au chef de l'Etat et à la dél-

d'accueillir leur président, c'est le moins que l'on puisse dire, tant ils ont salué la tenue du 5ème Traité d'amitié et de Coopération(TAC) gage à leur yeux, de la relance et du renforcement des relations entre le Burkina et leur terre d'accueil. L'occasion fut aussi belle pour ces compatriotes par la voix de leurs délégués consulaires, d'exprimer leur soutien à Roch Marc Christian et à son gouvernement sur les chantiers de développement du Burkina et d'égrainer une litanie de préoccupations auxquelles ils font face. Les difficultés que la diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire rencontre ont trait notamment à la question foncière, au vote des burkinabé de l'étranger, les problèmes dans la délivrance de certains actes administratifs, la nécessité d'augmenter le nombre de consulats, et l'occupation de certains cites interdits tel le Mont Péko par des compatriotes qui sont Direction de la communication du premier ministre sommés de partir. Sans détour, Roch Marc Christian Kaboré apportera des réponses à toutes les préoccupations qui ont été soulevées. C'est ainsi qu'il a promis de faire des votes des burkinabé de la diaspora, une réalité

puissions pas le faire, a-t-il dit avec insistance. Des instructions sont également données au chef de la diplomatie burkinabé Alpha BARRY, pour la facilitation de la délivrance de certains actes administratifs, les cartes consulaires dont les frais d'établissement pourraient du reste connaître une baisse dans les mois à venir, mais aussi le nombre de consulats honoraires qui connaîtra également une hausse a-t-on noté. Les échanges vont se poursuivre sur la question des compatriotes du Mont Péko en vue d'un règlement dans les intérêts de tous, c'est le souhait du chef de l'état. Les questions de l'emploi des jeunes, du financement des femmes, l'obtention des bourses nationales n'ont pas été en reste. Le chef de l'Etat a surtout émis le vœu de voir ces compatriotes développer des possibilités d'affaires au Burkina pour bénéficier de certaines possibilités de financements offertes sur place. Aux étudiants, les possibilités d'insertion dans l'administration publique ou d'obtention des bourses sont aussi offertes rassure le président. Au cour de cette rencontre qui a duré plus de deux heures, Roch Marc Christian Kaboré a aussi salué l'exemplarité des compatriotes vivant dans ce pays frère et ami et les a exhorté à être toujours respectueux des lois de leur terre d'accueil. Il a en outre décliné sa vision du développement du pays à travers le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui vient d'être adopté. De grands chantiers seront bientôt ouvert et d'ici à 2017, et les burkinabé verront bientôt du changement, foi du chef de l'Etat. Les opérateurs économiques burkinabé vivant en Côte-d'Ivoire sont aussi attendus sur ces grands chantiers. Le président les a également rencontrés, pour leur exprimer son désir de les voir mieux organisés afin de profiter des facilités d'investissement au Burkina.



gation qui l'accompagne. Ces burkinabé « piaffaient » d'impatience

en 2020. Si les autres le font, il n'y a pas de raison que nous nous ne



# Communiqué final du 5ème Traité d'Ami- tié et de Coopération (TAC)

01- Dans le cadre du Traité d'Ami-  
tié et de Coopération (TAC) entre le Burkina  
Faso et la République de Côte d'Ivoire,  
la cinquième Conférence au Sommet  
des Chefs d'Etat s'est tenue à Yamou-  
soukro, le vendredi 29 juillet 2016 sous  
la co-présidence de Leurs Excellences  
Messieurs Roch Marc Christian KA-  
BORE, Président du Faso et Alassane  
OUATTARA, Président de la Républi-  
que de Côte d'Ivoire.

02- Son Excellence Monsieur Roch  
Marc Christian KABORE était ac-  
compagné de Son Excellence Monsieur  
Paul Kaba THIEBA, Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement et des membres  
du Gouvernement burkinabè.

Son Excellence Monsieur Alassane  
OUATTARA était accompagné de Son  
Excellence Monsieur Daniel Kablan  
DUNCAN, Premier Ministre, Minis-  
tre de l'Economie, des Finances et du  
Budget, Chef du Gouvernement et des  
membres du Gouvernement ivoirien.

La liste des deux délégations est jointe  
en annexe.

La cinquième Conférence au Sommet  
a été précédée d'une réunion des ex-  
perts, les 25 et 26 juillet 2016, et d'un  
Conseil conjoint de Gouvernements, le  
28 juillet 2016.

03- Au cours du Sommet, Leurs Excel-  
lences Messieurs Roch Marc Christian  
KABORE et Alassane OUATTARA se  
sont informés mutuellement de la si-  
tuation dans leurs pays respectifs et ont  
abordé des questions d'intérêt commun  
d'ordres bilatéral, sous-régional, régio-  
nal et international.

Au plan bilatéral, les deux Chefs d'Etat  
ont fait l'évaluation de la mise en œu-  
vre des décisions et recommandations  
issues de la quatrième Conférence au  
Sommet du Traité d'Ami-  
tié et de Coopération, tenue à Ouagadougou, le 31  
juillet 2014 et ont identifié de nouveaux  
domaines de coopération.

04- Concernant le projet de construc-  
tion de l'autoroute Yamoussoukro-  
Ouagadougou, la Conférence au Som-  
met s'est félicitée de l'achèvement des  
études de faisabilité et des avancées en-  
registrées dans la finalisation des études  
techniques détaillées. Elle s'est réjoui  
des financements obtenus et a exhorté  
les deux gouvernements à poursuivre

la recherche des financements complé-  
mentaires en vue de la réalisation effec-  
tive de ce projet vital pour le Burkina  
Faso et la République de Côte d'Ivoire.

05- Abordant le projet de réhabilitation  
du chemin de fer Abidjan-Ouagadou-  
gou-Kaya et son prolongement jusqu'à  
Tambao et la construction du termi-  
nal minéralier au Port d'Abidjan, la  
Conférence au Sommet s'est félicitée de  
l'aboutissement des négociations avec  
le Groupe Bolloré pour la réhabilita-  
tion du Chemin de Fer Abidjan-Ouaga-  
dougou-Kaya et la signature, au cours  
de ce sommet, de la Convention de  
concession révisée de l'exploitation des  
transports ferroviaires entre le Burkina  
Faso, la République de Côte d'Ivoire et  
la Société Internationale de Transport  
Africain par Rail (SITARAIL).

Par ailleurs, la Conférence a noté avec  
satisfaction le respect des engagements  
de la SITARAIL, au titre du traitement  
de la dette due aux Etats et aux sociétés  
de patrimoine ferroviaire.

06- S'agissant de la Décision portant  
approvisionnement régulier du Bur-  
kina Faso en énergie électrique et en  
hydrocarbures par la Côte d'Ivoire, la  
Partie burkinabè a réitéré ses remer-  
ciements à la Partie ivoirienne pour  
sa décision d'augmenter la fourniture  
d'électricité de 70 à 80 MW.

En attendant l'adoption finale de ce  
Plan Directeur, la Conférence au Som-  
met a instruit les deux Ministres en  
charge de l'électricité de mettre en  
place, dans un bref délai, une équipe  
mixte de surveillance, d'intervention et  
d'entretien de la ligne d'interconnexion  
en vue d'assurer un service d'appro-  
visionnement en électricité de meilleure  
qualité.

En outre, elle a noté les progrès réalisés  
dans le cadre de la création de la société  
de Pipeline sur le tronçon Bouaké-Fer-  
kessédougou et Ferkessédougou-Oua-  
gadougou, avec la participation de la  
société Burkinabè SONABHY au capi-  
tal de ladite société.

La Conférence au Sommet a invité les  
structures en charge de la gestion des  
hydrocarbures au Burkina et en Côte  
d'Ivoire à se concerter sur la question  
de l'approvisionnement en produits pé-  
troliers, en vue de convenir d'une offre

commerciale qui satisfasse toutes les  
parties.

07- Concernant l'élaboration et la mise  
en œuvre d'un programme de facili-  
tation du commerce, du transit et du  
transport sur le corridor Abidjan-Oua-  
gadougou, les deux Chefs d'Etat se sont  
félicités des avancées enregistrées dans  
le cadre du projet de construction du  
Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de  
Laléraba.

Elles se sont félicitées de la mise en place  
du Comité conjoint de suivi de la mise  
en œuvre du Mémoire d'entente  
en matière de coopération industrielle,  
commerciale et artisanale.

08- La Conférence au Sommet s'est ré-  
jouie de l'amélioration du climat des  
affaires et du renforcement des échan-  
ges commerciaux ainsi que de la facili-  
tation du droit d'établissement.

Elle a exprimé sa reconnaissance et ses  
remerciements au Groupe de la Ban-  
que Mondiale pour son programme  
d'Appui Budgétaire Régional (ABR)  
à la Côte d'Ivoire et au Burkina Faso,  
destiné à faciliter les formalités doua-  
nières et la fluidité du trafic en matière  
de transport routier de marchandises  
sur le corridor Abidjan-Ouagadougou.

09- En matière de lutte contre la traite  
transfrontalière des enfants entre les  
deux pays, la Conférence au Sommet  
a exhorté les deux Parties à poursuivre  
leurs efforts en vue d'éradiquer cette  
pratique, notamment par la sensibilisa-  
tion des populations des deux pays et a  
appelé à la mise en place d'une stratégie  
commune de protection et d'assistance  
aux enfants victimes de cette traite.

10- Examinant la recommandation re-  
lative à la matérialisation de la frontière  
Burkina-Côte d'Ivoire, la Conférence  
au Sommet a noté les progrès enregis-  
trés dans ce domaine et a instruit les  
Ministres en charge du dossier à pro-  
céder dans les meilleurs délais à l'ins-  
tallation officielle de la Commission  
Mixte Paritaire de Matérialisation de  
la frontière commune et à mobiliser les  
contributions financières nationales en  
vue du démarrage effectif des travaux.

11- Concernant la question de l'occu-  
pation illégale des réserves et parcs na-  
tionaux,



des forêts classées et des forêts du domaine rural, et plus particulièrement l'évacuation du Mont Péko, la Partie ivoirienne a informé la Partie burkinabè de sa décision d'évacuer tous les occupants de ces aires protégées.

A cet effet, les deux Chefs d'Etat ont décidé de la mise en place d'un Comité mixte ivoiro-burkinabè pour faire des propositions en vue d'une mise en œuvre concertée de cette décision.

En outre, les deux Chefs d'Etat ont convenu de l'élargissement de la concertation au Libéria pour traiter de la question des infiltrations des forêts dans l'Est de ce pays.

12- S'agissant de la coopération politique, diplomatique et de l'intégration régionale, la Conférence au Sommet s'est félicitée du bon déroulement des élections organisées en 2015 en République de Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

Elle a salué la maturité politique des peuples ivoirien et burkinabè.

La Conférence au Sommet a noté avec satisfaction, la qualité exceptionnelle des relations diplomatiques que le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire entretiennent et a salué l'accréditation des nouveaux Ambassadeurs auprès des Chefs d'Etat des deux pays.

Elle s'est réjouie de la concertation permanente entre les Autorités des deux pays et a salué le soutien réciproque aux candidatures de l'un ou l'autre pays au sein des Organisations africaines et internationales.

Leurs Excellences Messieurs Roch Marc Christian KABORE et Alassane OUATTARA se sont réjouis des acquis enregistrés dans le processus d'intégration régionale et ont réaffirmé leur engagement à poursuivre leurs efforts pour relever les défis liés à la consolidation de ce processus.

Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la coopération triangulaire en faveur du développement des villes et régions frontalières de Sikasso, Korhogo et Bobo-Dioulasso (SKBO ou SIKOBO). Ils ont instruit les Ministres en charge de ce projet d'œuvrer au renforcement de cette coopération.

13- S'agissant du secteur des mines, la Conférence au Sommet a noté avec satisfaction la mise en œuvre des décisions prises dans le cadre de la réglementation interdisant le travail des enfants ainsi que l'utilisation des pro-

duits chimiques et des explosifs dans l'exploitation minière artisanale.

Elle a exhorté les deux Parties à poursuivre les actions de sensibilisation et de formation pour renforcer l'encadrement de l'activité d'orpaillage, afin de mieux préserver l'environnement physique et social des zones concernées.

En outre, afin de mieux lutter contre le phénomène d'orpaillage illicite, les deux Parties ont convenu de relancer le projet d'organisation d'une conférence régionale sur l'orpaillage, sous l'égide de la CEDEAO.

La Conférence au Sommet a également appelé à intensifier la lutte contre la fraude en matière de commercialisation de l'or.

14- Concernant la coopération en matière de Défense et de Sécurité, la Conférence au Sommet a vivement condamné les attentats terroristes survenus en janvier et mars 2016 à Ouagadougou et à Grand Bassam.

Les deux Chefs d'Etat ont salué l'initiative de la réunion quadripartite des Ministres en charge de la Sécurité de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Sénégal et du Burkina, tenue à Abidjan, les 23 et 24 mars 2016 ainsi que la Déclaration et le Plan d'actions pour la paix et la sécurité dans l'UEMOA, approuvés à Dakar, le 05 juin 2016, à l'occasion du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'UEMOA.

Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la qualité de la coopération qui existe entre leurs services de sécurité.

A cet effet, ils ont décidé de mutualiser davantage leurs efforts en vue de lutter plus efficacement contre les groupes terroristes.

15- Au sujet de la Coopération administrative, décentralisée et transfrontalière, la Conférence au Sommet a salué les excellentes relations de bon voisinage qu'entretiennent les autorités administratives frontalières de la Côte d'Ivoire et du Burkina et les a encouragées à mettre en œuvre les accords signés dans ce domaine.

Les Chefs d'Etat ont encouragé les deux Gouvernements à poursuivre leurs concertations et leurs actions de sensibilisation pour la mise en œuvre effective des textes et protocoles de la CEDEAO et de l'UEMOA sur la libre circulation des personnes, des biens et le droit d'établissement.

17- Concernant l'entretien des routes qui relient les deux Etats, la Conférence

au Sommet a, au titre de la réhabilitation, du renforcement et du développement des réseaux routiers inter-Etats, apprécié positivement les efforts fournis et la recherche de financement par les deux Parties en vue de leur entretien régulier.

18- Dans les domaines de la poste, des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication, les Chefs d'Etat ont rappelé la nécessité d'intensifier la collaboration et les échanges d'expertise entre les deux Parties, en particulier dans les domaines de la transition vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT), de la régulation, des échanges postaux et de la formation des cadres.

19- Dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, du foncier rural, de la production animale et des ressources halieutiques, la Conférence au Sommet a déploré les malheureux incidents survenus à Bouna en République de Côte d'Ivoire. Elle a insisté sur la nécessité de la sensibilisation des populations en vue du respect de la réglementation foncière.

En outre, les Parties se sont félicitées de la mobilisation des Forces de Défense et de Sécurité pour sécuriser les populations victimes ainsi que leurs biens et ont décidé de prendre les dispositions adéquates pour la réinstallation des personnes victimes de cette crise.

20- Abordant la question des changements climatiques et de la gestion durable des forêts, les deux Chefs d'Etat ont salué les résultats de la Conférence de Paris sur le climat et ont exhorté les Parties prenantes au respect de leurs engagements. Au sujet de la lutte contre le commerce illicite transfrontalier du bois de vène (*Pterocarpus*), ainsi que du braconnage des grands mammifères, les deux Parties se sont félicitées des résultats enregistrés et ont recommandé le renforcement des dispositifs de contrôle aux frontières.

21- Au sujet des ressources partagées, la Conférence au Sommet a pris acte de la décision de création de l'Autorité du Bassin de la Comoé-Bia-Tanoé.

22- Concernant la coopération culturelle, la Conférence a apprécié positivement et a encouragé l'intensification des relations et des échanges culturels entre les deux pays.



23- S'agissant du Tourisme, la Conférence au Sommet a recommandé la mise en œuvre du Plan d'Actions pour la période 2017- 2019.

24- Au titre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de la solidarité, de l'emploi, de la jeunesse, de la formation professionnelle, des affaires sociales, de la justice, des droits humains, de l'éducation, des sports, de la promotion de la femme et du genre, la Conférence au Sommet a convenu de poursuivre les concertations en vue de renforcer la coopération dans ces différents domaines.

25- Evoquant la question de la coopération scientifique, les deux Chefs d'Etat ont instruit les Ministres compétents d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de coopération dans le domaine du financement de la recherche scientifique et de l'innovation, de faciliter et d'accélérer le processus de délivrance des diplômes aux nouveaux bacheliers et étudiants burkinabè.

26- Concernant la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, les deux Chefs d'Etat ont encouragé leurs Gouvernements respectifs à procéder à la création effective d'un organe commun doté d'un Fonds chargé de trouver des solutions aux problèmes de la jeunesse indépendamment de toute autre initiative communautaire.

En outre, ils ont instruit les Ministres compétents d'accélérer la mise en place d'un Fonds en faveur de la femme adulte et de la jeune fille.

27- Dans le domaine de la santé, la Conférence s'est félicitée de la stratégie commune et des actions ayant permis de juguler l'épidémie à virus Ebola et a appelé à une vigilance plus accrue contre les maladies hautement contagieuses et autres urgences de santé publique telle que la maladie à virus Zika.

28- En ce qui concerne la coopération en matière de productions animales et Ressources halieutiques, les deux Chefs d'Etat ont salué la bonne collaboration de leurs Gouvernements dans la gestion des Ressources animales et halieutiques

et les actions communes menées pour circonscrire l'épidémie de la grippe aviaire qu'ont connue les deux pays en 2015 et 2016.

Ils ont instruit les ministres en charge des questions sanitaires et des ressources animales de travailler à la maîtrise de l'épizootie de la grippe aviaire, afin de lever les mesures d'interdiction de la police sanitaire dans les meilleurs délais, au regard de l'impact négatif de cette maladie sur les échanges commerciaux entre les deux pays, notamment sur les volailles et les produits avicoles. Ils les ont également instruits d'intensifier la lutte contre la circulation illicite des médicaments vétérinaires et d'étendre la collaboration au domaine des ressources halieutiques.

29- En matière de lutte contre la drogue, la Conférence au Sommet a encouragé la poursuite des concertations entre les Comités Nationaux et les a exhortés à intégrer dans leurs activités, la question de la circulation illicite des médicaments.

30- Au titre des Accords de coopération, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur totale satisfaction pour le renforcement continu du cadre juridique de la coopération entre leurs pays.

A cet égard, ils se sont félicités de la signature de treize (13) Accords de Coopération intervenus au cours du présent Sommet.

Les deux Chefs d'Etat ont fortement exhorté les deux Parties à la mise en œuvre effective de tous les Accords signés.

31- Au plan régional et international, les deux Chefs d'Etat ont lancé un appel pour la paix et la réconciliation au Soudan du Sud et au Burundi.

Ils ont fortement condamné et exprimé leur solidarité suite aux récents actes terroristes survenus en Afrique et ailleurs dans le monde.

Face à cette situation, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur préoccupation et marqué leur détermination à joindre leurs efforts à ceux de la communauté internationale pour lutter efficacement

contre ce fléau.

Les deux chefs d'Etat se sont félicités des conclusions du vingt-septième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenu les 17 et 18 juillet 2016 à Kigali sur le thème '2016 : Année africaine des droits de l'homme, avec un accent particulier sur les droits des femmes'.

Ils se sont également félicités de leur convergence de vues sur les grands dossiers du continent et ont partagé la forte conviction que le développement de l'Afrique passe par une véritable intégration des économies des pays du continent.

32- A l'issue de la Conférence au Sommet, les deux Chefs d'Etat se sont félicités des résultats obtenus et ont renouvelé leur satisfaction pour l'atmosphère cordiale et fraternelle qui a marqué le déroulement des travaux.

33- Au terme de son séjour, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, a renouvelé à son Frère et Ami, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, au Gouvernement et au Peuple ivoiriens, ses sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et fraternel, pour l'hospitalité authentiquement africaine et pour les délicates marques d'attention dont lui-même et sa délégation ont bénéficié durant leur séjour.

34- La sixième Conférence au Sommet des Chefs d'Etat du Traité d'Amitié et de Coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso se tiendra en juillet 2017 à Ouagadougou.

Fait à Yamoussoukro, le 29 juillet 2016  
**POUR LE BURKINA FASO**

**Roch Marc Christian KABORE**  
Président du Faso

**POUR LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

**Alassane OUATTARA**

Président de la République

## EMPLOI

Trouvez chaque jour vos avis de recrutement nationaux et internationaux sur:

[www.jobs-campus.com](http://www.jobs-campus.com)





## Communiqués

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION  
ET DE LA SECURITE INTERIEURE

BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES LIBERTES  
PUBLIQUES ET DES AFFAIRES POLITIQUES

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES  
ET DES OPERATIONS ELECTORALES

01 AOU 2016

N°2016 - \_\_\_\_\_/MATDSI/SG/DGLPAP/DAPOE

0056

### COMMUNIQUE ADMINISTRATIF

Dans le cadre de l'assainissement du fichier des partis et formations politiques légalement reconnus au Burkina Faso et conformément aux délibérations du Conseil des Ministres en sa séance du vendredi 08 juillet 2016, j'ai l'honneur d'inviter les dirigeants des partis et formations politiques ci-dessous cités à se conformer aux dispositions de l'article 19 de la loi n°032-2001/AN du 29 novembre 2001 portant charte des partis et formations politiques au Burkina Faso. Aux termes desdites dispositions, les partis et formations politiques doivent tenir régulièrement leurs instances conformément à leurs statuts et règlement intérieur.

A cet effet, ils ont jusqu'au mercredi **31 août 2016** pour se conformer. Passé ce délai, il leur sera fait application des dispositions de l'article 29 de la loi précitée qui précisent que « *Lorsque le parti ou la formation politique ne respecte plus ses propres statuts relatifs à son fonctionnement régulier, le Ministre chargé des libertés publiques peut lui adresser un avertissement lui enjoignant de respecter ses statuts* ».

Il s'agit des partis et formations politiques suivants :



## Communiqués

N°	Dénomination du parti ou de la formation politique	Nom et prénoms du ou des premiers responsables	Références arrêté de reconnaissance ou récépissé de renouvellement	Date de tenue de la dernière instance	Périodicité de tenue de l'instance	Date à laquelle l'instance devait se tenir
1.	Action Solidaire pour la Démocratie et le Développement (A.S.D.D)	KPODA S. Rodrigue, Président	Récépissé n°2011-1100/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCR du 16/09/2011	16 et 17 juillet 2011	3 ans	17 juillet 2014
2.	Alliance pour le Progrès et la Liberté (A.P.L)	TAMBOURA Joséphine, Secrétaire Général	Récépissé n°2012-000325/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 12/03/2012	21 janvier 2012	4 ans	21 janvier 2016
3.	Convention pour la Démocratie et la Liberté (C.D.L)	DABIRE Kielo Célestin, Président	Récépissé n°2012-0308/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 06/03/2012	21 janvier 2012	3 ans	21 janvier 2015
4.	Convention des Forces Démocratiques du Burkina (CFD/B)	DICKO Amadou Diemdioda	Récépissé n°2012-190/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 15/02 2012	26 janvier 2012	3 ans	26 janvier 2015
5.	Congrès des Nations Africaines/Burkina Faso (C.N.A/BF)	SANFO Paulin, Président	Arrêté N°2012-0004/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 10 juillet 2012	30 avril 2012	4 ans	30 avril 2016
6.	Convention pour la Démocratie Sociale (C.D.S)	ZAONGO Hamadou, Président SANFO Charles Edmond, Secrétaire exécutif national	Récépissé n°2012-000526/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 25 avril 2012	22 et 23 janvier 2012	3 ans	23 janvier 2015
7.	Conseil National pour le Changement (C.N.C)	SANON C. Siaka, président	Récépissé n°2012-0606/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 16/04/2012	19 et 20 janvier 2012	4 ans	20 janvier 2016
8.	Conseil National pour la Renaissance/Mouvement Sankariste (C.N.R/M.S)	CONOMBO Romain, Président	Récépissé n°2012-000239/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 22/02/2012	03 janvier 2012	3 ans	03 janvier 2015
9.	Force pour la Défense de la Démocratie (F.D.D)	OUEDRAOGO Kango Edouard, Président	Arrêté n°2008-004/MATD/SG/DGLPAP/DAPCR du 05 /02/2008	14 aout 2008	3 ans	14 aout 2011

2

N°	Dénomination du parti ou de la formation politique	Nom et prénoms du ou des premiers responsables	Références arrêté de reconnaissance ou récépissé de renouvellement	Date de tenue de la dernière instance	Périodicité de tenue de l'instance	Date à laquelle l'instance devait se tenir
10.	Front démocratique Républicain (F.D.R)	KABORE Landry Charlemagne, Président	Récépissé n°2012-000324/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 06/03/2012	28 janvier 2012	3 ans	28 janvier 2015
11.	Ligue Nationale pour la Démocratie, les Mouvements Coalisés pour l'Alternance Démocratique au Burkina Faso (LINAD/MOCLAD/BF)	YONABA Zackaria, Président	Arrêté n°2004-025/MATD/SG/DGLPAP/DAPCR du 05/04/2004	12 décembre 2003	3 ans	12 décembre 2006
12.	Mouvement d'Action Culturelle pour l'Ennoblement de la Politique (M.A.C.EN.POL)	LY Boubacar Sadou, Secrétaire Général National	Arrêté n°2005-093/MATD/SG/DGLPAP/DAPCR du 19/12/2005	2012	3 ans	2015
13.	Mouvement des Démocrates Progressistes (M.D.P).	YOUNGA/COMPAORE Placide, Secrétaire Général	Récépissé n°2012-0237/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 22/02/2012	21 janvier 2012	4 ans	21 janvier 2016
14.	Mouvement des Intellectuels pour le Développement (MIDE)	KINDO Harouna, Président	Arrêté n°2015-0018/MATDS/SG/DGLPAP/DAPOE du 05/06/2015	16 janvier 2015	1 an	16 janvier 2016
15.	Mouvement pour la Démocratie et le Développement (M.D.D)	YAMEOGO Paul, Président	Arrêté n°2011-06/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCR du 03/08/2011	02 juillet 2011	3 ans	02 juillet 2014
16.	Mouvement pour la Démocratie et les Libertés (MO.DE.L)	SAWADOGO Kouka Mahamat, Président	Arrêté n°2008-0126/MATD/SG/DGLPAP/DAPCR du 19/12/2008	15 mars 2008	3 ans	15 mars 2011
17.	Mouvement pour la Démocratie et la Renaissance (M.D.R)	OUEDRAOGO François Marcel, Président	Récépissé n°2012-000169/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 14/02/2012	08 janvier 2012	3 ans	08 janvier 2015
18.	Mouvement Patriotique pour l'Alternance (MO.P.A)	NACANABO Abdoulaye, Président	Arrêté n°2011-02/MATD/SG/DGLPAP/DAPCR du 16/05/2011	20 février 2011	4 ans	20 février 2015

3



## Communiqués

N°	Dénomination du parti ou de la formation politique	Nom et prénoms du ou des premiers responsables	Références arrêté de reconnaissance ou récépissé de renouvellement	Date de tenue de la dernière instance	Périodicité de tenue de l'instance	Date à laquelle l'instance devait se tenir
19.	Mouvement Progressiste Africain (MPA)	LY Boubacar Sadou	Arrêté n°2012-007/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 21/09/2012	05 septembre 2012	3 ans	05 septembre 2015
20.	Mouvement pour le Progrès et le Changement (M.P.C.)	OUEDRAOGO W. Claude Président	Arrêté n°2012-003/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 26 juin 2012.	26 juin 2012	3 ans	26 juin 2015
21.	Mouvement Patriotique pour le Renouveau du Burkina (MPR/B)	OUEDRAOGO Omar, Président	Arrêté n°2010-022/MATD/SG/DGLPAP/DAPCR du 09/04/2010	26 décembre 2009	6 ans	26 décembre 2015
22.	Nouvelle Démocratie Sociale (N.D.S)	BARRY Mamadou Sambo Secrétaire Général	Récépisé n°2012-460/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 04/04/2012	12 février 2012	2 ans	12 février 2014
23.	Parti Fasocrate (P.F)	BOUDA Gilbert Président	Récépisé n°2012-280/MATDS/SG/DLPAP/DAPCE du 05/03/2012	05 mars 2012	4 ans	05 mars 2016
24.	Parti des Forces Indépendantes pour le Développement (PFID)	NACRO Kader Secrétaire Général	Récépisé n°2012-281/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 05/03/2012	07 et 08 janvier 2012	3 ans	08 janvier 2015
25.	Parti de la Justice et du Développement (P.J.D)	BAKOUAN B. Dieudonné Président	Arrêté n°2013-002/MATS/SG/DGSEPP du 09/09/2013	20 juillet 2013	2 ans	20 juillet 2015
26.	Parti Libéral du Burkina (P.L.B)	ZERBO Abdou, Président	Récépisé n°2012-461/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 04-04-2012	21 janvier 2012	3 ans	21 janvier 2015
27.	Parti National des Démocrates Sociaux (P.N.D.S)	LOMPO Yumanli, Président	Arrêté n°2011-12/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCR du 06/10/2011	25 aout 2011	4 ans	25 aout 2015
28.	Parti du Peuple Burkinabè (P.P.B)	Secrétaire exécutif	Arrêté n°2010-053/MATD/SG/DGLPAP/DAPCR du 28/05/2010	10 janvier 2010	3 ans	10 janvier 2013

N°	Dénomination du parti ou de la formation politique	Nom et prénoms du ou des premiers responsables	Références arrêté de reconnaissance ou récépissé de renouvellement	Date de tenue de la dernière instance	Périodicité de tenue de l'instance	Date à laquelle l'instance devait se tenir
29.	Parti des Patriotes Progressistes (P.P.P)	KONDE David Cyril, Président	Récépisé n°2012-00775/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 31/05/2012	06 mai 2012	4 ans	06 mai 2016
30.	Rassemblement pour le Développement du Burkina (R.D.B)	COMPAORE Saïdou Célestin	Récépisé n°2012-211/MATDS/SG/DGLPAP/ DAPCE du 17/02/2012	21 janvier 2012	3 ans	21 janvier 2015
31.	Renaissance Démocratique et Patriotique au Faso (R.D.P.F)	TAMBOURA Mamadou Président	Arrêté n°2013-001/MATS/SG/DGSEPP/DLFSPP du 19/08/2013	19 aout 2013	2 ans	19 aout 2015
32.	Rassemblement Démocratique et Populaire (R.D.P)	NANA Thibaut, Président	Récépisé n°2012-167/MATD/SG/DGLAP/ DAPCE du 14 février 2012	20 octobre 2011	2 ans	20 octobre 2013
33.	Rassemblement des Forces Indépendantes/Parti des Jeunes du Burkina (R.F.I/P.J.B)	RAMDE Harouna, Président	Récépisé n°2012-165/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 14/02/2012	27 décembre 2012	2 ans	27 décembre 2014
34.	Rassemblement Patriotique du Salut (R.P.S)	CONGO Abdoul Aziz, Secrétaire exécutif national	Arrêté n°2012-005/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 09/08/2012	12 juin 2012	4 ans	12 juin 2016
35.	Union Démocratique du Faso (U.D.F)	ZOROME Boureima, Président	Récépisé n°2012-322/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 06/03/2012	20 janvier 2012	3 ans	20 janvier 2015
36.	Union des Démocrates Républicains (U.D.R)	OUEDRAOGO Edouard, Secrétaire Exécutif National	Récépisé n°2012-189/MATD/SG/DGLPAP/ DAPCE du 15/02/2012	21 janvier 2012	2 ans	21 janvier 2014
37.	Union des Forces Centristes (U.F.C.)	BALIMA Issa, Président National	Arrêté n°2011-05/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCR du 24/06/2011	25 mai 2011	5 ans	25 mai 2016
38.	Union des Forces Progressistes (UFP)	YE Modou, Secrétaire général	Récépisé n°2012-001085/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 23/07/2012	05 mai 2012	4 ans	05 mai 2016



**Communiqués**

N°	Dénomination du parti ou de la formation politique	Nom et prénoms du ou des premiers responsables	Références arrêté de reconnaissance ou récépissé de renouvellement	Date de tenue de la dernière instance	Périodicité de tenue de l'instance	Date à laquelle l'instance devait se tenir
39.	Union pour le Mouvement du Peuple (U.M.P)	OUEDRAOGO Seydou Président	Arrêté n°2012-006/MATDS/SG/DLPAP/DAPCE du 14/08/2012	10 mars 2012	5 ans	10 mars 2016
40.	Union Nationale des Indépendants pour le Changement (UNIC)	SAWADOGO Hubert Placide, Président	Arrêté n°2015-0013/MATDS/SG/DGLPAP/DAPOE du 13 mai 2015	06 janvier 2015	2 fois par an	Janvier 2016
41.	Union pour la Renaissance Démocratique/ Mouvement Sankariste (U.R.D/M.S)	OUEDRAOGO Alphonse Marie, Président	Arrêté n°2011-17/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 28 /11/2011	08 octobre 2011	4 ans	08 octobre 2015
42.	Union Sociale du Burkina (U.S.B)	OUEDRAOGO Météba, Président	Récépissé n°2011-1382/MATDS/SG/DGLPAP/DAPCE du 17/11/2011	16 juillet 2011	4 ans	16 juillet 2015

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général

**Abdoulaye OUEDRAOGO**  
Officier de l'Ordre National

# Sciences-Campus Info

## OFFRE SPECIALE AUX UNIVERSITES, LYCEES ET ECOLES SUPERIEURES

En prélude à la rentrée scolaire et académique 2016-2017, le magazine universitaire vous propose un package pour la circonstance vous permettant de mieux faire connaître votre établissement et ses offres de formations.

Le package comprend la diffusion de votre annonce, communiqué ou affiche sur une page entière du quotidien numérique pendant 30 jours donc sur 30 numéros, la rédaction d'une page dédiée à l'établissement sur le site web, l'affichage du logo, le nom de l'établissement et le lien vers votre site web pendant 30 jours, le partage du lien de la page dédiée à votre établissement sur Facebook pendant 30 jours.

L'audience de Sciences-Campus Info est votre cible recherchée que vous pourrez toucher directement à travers ce package soit plus de 100.000 téléchargements du quotidien numérique à chaque numéro, environ 162.000 personnes sur Facebook et plusieurs milliers de contacts direct des parents et bacheliers 2016 dans le newsletter collectés sur tout le territoire national.

NB : le cout du package est de 150.000 FCFA pour un mois

Contactez-nous : tél. : 00226 76 60 97 21/ 00226 72 08 03 03/ 00226 72 07 20 20 /  
Email : [ac@sc-mail.info](mailto:ac@sc-mail.info) / Au siège sur le boulevard des Tang Soaba à 500 mètres du SIAO



## Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

FONDATION SCIENCES-CAMPUS

-----  
I S C-BOBO  
-----

Ecole des Sciences et Technologies de Bobo  
Dioulasso

-----  
01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01  
Tél. : 00226 20954746  
Email : isc@iscbobo.com



Burkina Faso

-----  
Unité-Progrès-Justice

### APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2e Promotion de

## Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie (STEEE)

Le Président de la Fondation Sciences-Campus informe le public de l'ouverture des inscriptions pour le **recrutement de la deuxième promotion d'étudiants de Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, à l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies (ISC-Bobo) pour la rentrée 2016-2017.**

**Compétences visées :** A l'issue de la formation, le titulaire de la Licence (Bac +3) disposera :

- Des connaissances en sciences de base et informatique appliquée,
- Des connaissances en techniques de base,
- Une approche des métiers à travers les enseignements de techniques appliqués dans les domaines, des Infrastructures Hydrauliques, de l'Eau et Assainissement, du Génie Electrique & Energétique, du Génie Civil, du Système d'Information et des Mines.

**Débouchés :** A l'issue de cette formation de six (6) semestres, le titulaire de la Licence aura acquis un bon niveau pour la poursuite des études en Master d'ingénierie ou intégrer le milieu professionnel.

**Modules :** Un tronc commun consacré aux enseignements en Sciences de base (Mathématiques, Biologie, Chimie, Géologie, électrotechnique...), Techniques de base (Calcul de structures, Hydraulique...), Techniques appliquées (Topographie, Dessin Technique, Génie Civil...) et les enseignements spécifiques selon les options.

**Options /Filières de spécialisation:** au sixième semestre les options sont orientées en :

- Infrastructures Hydrauliques
- Eau & Assainissement

- Génie Electrique & Energétique
- Génie civil

**Conditions d'accès :** la Licence STEEE est ouverte aux titulaires de Baccalauréat pour six semestres d'études donc 3 ans et aux titulaires des diplômes suivant ou leurs équivalents : DEUG, DUT, BTS pour deux semestre d'études donc 1 an.

**Frais de scolarité :** Formation : 275.000 FCFA /an, Frais d'inscription : 5.000 FCFA, Frais de session/en cas de reprise: 15.000 FCFA/UE

**Autres frais :** sont à la charge des étudiants, les frais de tenue universitaire, des feuilles de devoir, d'assurance pour les étrangers, de bibliothèques, les frais de transports et autres frais personnels.

**Dossiers :** Attestation ou dernier diplôme + Carte d'Identité et Fiche d'inscription à déposer au service de l'orientation au plus tard le 30 Septembre 2016 ou envoyer à ISC Bobo 01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01.

**Début des cours :** 15 Octobre 2016 sur le campus au centre-ville de Bobo Dioulasso, Avenue Guillaume Ouedraogo.

**Le Président,  
Siaka GOW**

**Adresse :** Avenue Guillaume Ouedraogo/Immeuble Sanga Mady/ 01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01 /  
Tél. : +226 95 20 47 46 / +226 72 08 03 03/ +226 72 07 09 09/  
+226 77 20 00 26

**Email :** isc@iscbobo.com / www.iscbobo.com / Skype : iscforum



## Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



### ISC-BOBO

#### Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

*Les bacheliers sont informés de l'ouverture des inscriptions en  
1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année dans les filières suivantes :*

- 1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :**
  - Infrastructures Hydrauliques
  - Eau et Assainissement
  - Génie Electrique et Energétique
  - Génie Civil
- 2. Banque et Microfinance, option :**
  - Banque
  - Microfinance
  - Assurance
- 3. Génie Informatique, option :**
  - Système d'Informations et Réseaux
  - Réseaux Informatique et Télécommunication
- 4. Gestion des ONG et des Associations, option :**
  - Gestion et Organisation des Entreprises
  - Gestion des Projets
  - Gestion des ONG
  - Gestion des Associations
- 5. Autres filières disponibles**
  - Marketing
  - Transport logistique
  - Finance-Comptabilité
  - Communication

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1<sup>er</sup> et  
2<sup>ème</sup> étage*

*01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01*

*Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46 / +226 72 08 03 03 / +226 70 01 05 05 / +226 77 20*

*00 26 / Email : [isc@iscbobo.com](mailto:isc@iscbobo.com) / Site WEB : [www.iscbobo.com](http://www.iscbobo.com)*



## Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

### Test d'entrée en 1ère année à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), session 2016

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des titulaires du Baccalauréat des séries C, D, E, A, G1, Bureautique professionnel, G2 et G3 des sessions de 2015 et 2016, qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement d'étudiants en première année de licence professionnelle dans les filières suivantes :

- 1- Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) pour 70 places,
- 2- Assurance-Banque-Finance (ABF) pour 40 places,
- 3- Marketing et Gestion (MG) pour 40 places,
- 4- Assistance de Direction Bilingue (ADB) pour 25 places,
- 5- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion (MIAGE) pour 20 places.

Le régime de la formation qui dure trois (03) ans, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

**Les dossiers de candidature devront être déposés à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), du mercredi 13 juillet au vendredi 29 juillet 2016 et du jeudi 1er septembre au vendredi 09 septembre 2016, de 07h30 à 12h**

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, portant les noms, prénoms, adresse et signature du candidat avec précision de la filière choisie ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat des sessions 2015 ou 2016 ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie du reçu de versement des frais d'inscription au test (15 000F CFA), payable à la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO (à Zogona);

Les informations complémentaires relatives aux différentes filières sont affichées à la Direction des affaires académiques, de l'orientation et de l'information (DAOI), à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), sur le site de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO [www.univ-ouaga.bf](http://www.univ-ouaga.bf).

**Le test se déroulera le lundi 19 septembre 2016 à partir de 6 heures 30 minutes dans les amphithéâtres Libyens de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO pour les filières ABF et CCA et au sein de l'IBAM pour MG, MIAGE, ADB.**

La répartition des candidats sera affichée le jeudi 15 septembre 2016 devant les amphithéâtres Libyens et au sein de l'IBAM.

L'admission au test n'implique pas l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM).

**Pr Rabiou CISSE**  
Chevalier de l'ordre national  
Officier de l'Ordre des Palmes académiques

### EMPLOI

Trouvez chaque jour vos avis de recrutement nationaux et internationaux sur:

[www.jobs-campus.com](http://www.jobs-campus.com)





## Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

### Recrutement en 1ère année pour la formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, porte à la connaissance des titulaires du baccalauréat 2016 et des professionnels qu'il est ouvert à l'UFR des Sciences de la Santé, un concours direct de recrutement d'étudiant(e)s pour la 1ère année de la section de formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales.

#### 1) Formation et diplôme

La durée de la formation est de trois (3) ans. La formation est sanctionnée par le diplôme de Licence Professionnalisées en Analyses Biomédicales.

#### 2) Conditions et modalités d'accès

Les conditions et modalités d'accès à cette section de formation universitaire et professionnelle sont les suivantes :

##### a) Titulaire du baccalauréat

- être titulaire du baccalauréat session 2016 série C ou D,
- avoir été déclaré admis au concours.

##### b) Professionnels

- être technicien(ne) de laboratoire,
- avoir trois (3) années d'ancienneté en cette qualité,
- avoir l'autorisation du Ministère de la Santé,
- avoir été déclaré(e) admis(e) au concours,

##### c) Admission

- l'admission est prononcée sur la base de l'obtention d'une moyenne égale au moins à 10/20. Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

##### Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO,
- une attestation légalisée de réussite au baccalauréat série C ou D
- une copie légalisée d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu.

##### d) Epreuves

Le concours comporte :

##### Pour les bacheliers, trois épreuves

- mathématiques : coefficient : 2
- physique-chimie : coefficient : 3

- Sciences naturelles : biologie : coefficient : 2

##### Pour les professionnels, cinq épreuves d'une (1) heure chacune :

- Biochimie coefficient : 3
- Hématologie coefficient : 2
- Microbiologie : coefficient : 1
- Parasitologie : coefficient : 1
- Immunologie: Coefficient : 1

#### 3) Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront le Jeudi 22 Septembre 2016 dans l'enceinte de l'UFR/SDS de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Les candidatures sont recevables au service courrier de l'UFR/SDS du 1er au 15 Septembre 2016, les jours ouvrables de 08h à 11h30.

Le nombre de places mises en compétition est de quinze (15) pour les titulaires du baccalauréat session 2016 et cinq (5) pour les professionnels.

Les candidats doivent s'acquitter des frais de dossiers fixés à quinze mille (15.000) francs CFA auprès de la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO et une copie de cette quittance doit être jointe au dossier de candidature.

#### 4) Information générales

Les candidat(e)s doivent se munir d'une C.N.I.B. ou d'un passeport en cours de validité et de quoi écrire.

N.B. : 1) L'admission au concours de recrutement ne donne pas droit automatiquement à l'obtention d'une bourse nationale ni au statut de stagiaire.

2) Le régime d'examen terminal unique n'est pas admis dans la section.

3) La présence aux enseignements théoriques et aux travaux pratiques est obligatoire.

Pr Rabiou CISSÉ/

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académique



## Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET  
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE

Tél. : 25 40 94 04

N° 2016- /MESRS/SG/UO2/P/IUFIC

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



### APPEL A CANDIDATURES

#### Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion du Master en Finance Quantitative et Gestion de Risques Financiers

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion du Master en Finance Quantitative et Gestion de Risques Financiers, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

Le Master en finance quantitative et gestion de risques financiers est une formation diplômante en finance répondant à une forte demande de contrôle des risques dans les banques, les autres institutions financières et les sociétés d'assurances.

Ce master est également un cadre de perfectionnement pour certains professionnels du monde des finances, tant dans l'administration publique que dans le secteur privé (cadres de banques, gestion de micro-finance, conseiller ou manager en risques financiers, Contrôleur des finances, consultants en finance et auditeurs, Chargé d'Etudes Statistiques, Chargé d'Etudes Actuarielles, Ingénieur financier, Conception de nouveaux produits dérivés, innovation financière; Gestion de portefeuille, Financement de grands projets financiers, etc.).

Les enseignants sont des universitaires et des professionnels, tous spécialistes des questions financières, de la modélisation stochastique et de la gestion des risques.

#### Contenu de la formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir. Elle combine des enseignements théoriques (par des universitaires burkinabé et sous-régionaux), méthodologiques appliqués ou pratiques et un stage d'imprégnation professionnelle.

Conditions d'accès à la formation

- La formation est ouverte aux titulaires d'une licence (Bac+3 ou 180 crédits) en Sciences économiques ou en Sciences de Gestion reconnue par le CAMES ou tout diplôme équivalent d'un établissement d'enseignement supérieur ayant une convention avec l'Université Ouaga II.
- De solides connaissances en probabilités et statistiques et des compétences avancées en informatique sont des atouts pour la formation.

**Le nombre de places disponibles est de trente (30).**

Coût de la formation : 2 050 000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 2 450 000 f CFA pour les ressortissants hors zone UEMOA.

- 1ère année du Master (2016-2017)

• Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

• Frais de formation : 1 200 000 f CFA payables en deux tranches.

□ 1ère tranche : 700 000 f CFA avant le 30 novembre 2016

□ 2ème tranche : 500 000 f CFA au plus tard le 28 février 2017

- 2ème année du master (2017-2018)

• Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

• Frais de formation : 750 000 f CFA payables en une seule tranche au plus tard le 30 novembre 2017.

NB : les frais de formation pour la deuxième année du Master (année académique 2016-2017)

demeurent fixés à 1 200 000 francs CFA et les frais d'inscription à 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II
- Une photocopie légalisée des diplômes obtenus du Baccalauréat à la Licence ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.

Les candidats présélectionnés sur dossier subiront un test écrit.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- test : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

#### Le calendrier académique est le suivant :

- Inscriptions administratives : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Fin des cours : 30 octobre 2017

**NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche.** Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

Pour le Président en mission et par intérim,  
Le Vice-président chargé des Enseignements  
et des Innovations Pédagogiques

**Pr François de Charles OUEDRAOGO**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

## Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTI-  
NUE

Tél : 25 40 94 04

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



N° 2016- /MESRSI/SG/UO2/P/IUFIC

### APPEL A CANDIDATURES Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion en Licence professionnelle en Protection et Droits de l'Enfant

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion d'étudiants en Licence professionnelle en Protection et Droits de l'Enfant, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

La Licence professionnelle en Protection et Droits de l'Enfant est une formation interdisciplinaire qui envisage de doter les acteurs des administrations publiques, des ONG, des associations et les étudiants, des connaissances sur la protection de l'enfant. Les débouchés des produits sont les postes d'assistants de programmes au sein de l'administration, des institutions et des ONG orientées vers la question de l'enfance.

Les enseignants sont des universitaires et des professionnels, tous spécialistes des questions d'enfance. Une équipe d'intervenants de profils divers (juristes, médecins, spécialistes des questions de population, sociologues, économistes, statisticiens, géographes, communicateurs, psychologues, informaticiens) et d'horizons diverses assurent les enseignements.

- enseignants-chercheurs des UFR et des écoles supérieures ;
- professionnels de l'Administration, ONG et partenaires au développement.

#### Contenu de la formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir. Elle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués ou pratiques et, un stage d'imprégnation professionnelle.

#### Conditions d'accès à la formation

- Etre titulaire d'un DEUG II en sciences sociales, économiques, juridiques, politiques, humaines, en sciences de la vie et de la terre reconnu par le CAMES ;
- Etre titulaire d'un BTS, DUT, DTS, DEUP reconnu par le CAMES ou tout diplôme équivalent d'un établissement d'enseignement supérieur ayant une convention avec l'Université Ouaga II.

Le nombre de places disponibles est de quarante (40).

#### Coût de la formation

- Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250.000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.
- Frais de formation : 450.000 f CFA payables en une seule tranche au plus tard le 30 novembre 2016.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II ;
- Une photocopie légalisée du ou des diplômes obtenus, y compris celui du Bac ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.

Les candidats seront sélectionnés à partir de leur dossier et feront un test.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- Entretien : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

Le calendrier académique est le suivant :

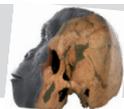
- Inscriptions administratives : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Période de stage : août à septembre 2017

- Fin des cours et soutenance des rapports de stage : octobre 2017

**NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.**

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

Pour le Président en mission et par intérim,  
Le Vice-président chargé des Enseignements  
et des Innovations Pédagogiques



*Des questions de la recherche*

*Des questions des Universités*

*Des questions des Ecoles*

*Des questions d'Actualité*

*Des questions d'emplois*

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien  
en version numérique à télécharger.*

#### PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

Du 30 juillet au 06 août 2016

#### GROUPE 2

AEROPORT	22625314222	KOULOUBA	22625311918
AMARO	22625343328	MARTIN	22625508459
AR RAHMA	22625350986	METEBA	22625335333
AUGUSTINE	22625376100	NAYYIRA	22625481841
BARK WENDE	22625408590	NEIMA	22625355682
CITE AN	22625331966	NEMADIS	22625373041
BOULMIOUGOU	22625431268	PROGRES	22625430162
DAPOYA	22625313201	PROVIDENCE	22625318648
DELWINDE	22625367280	ROOD WOOKO	22625308890
FLAYIRI	22625407344	SCHIFFEY	22625402742
FASO	22625381929	SIGRI	22625412148
HAMDALAYE	22625343694	SUD	22625384282
HEERA	22625316610	TALBA	22625362225
JABNEEL	22625447870	TANKO	22625351557
JOURDAIN	22625360686	UNIVERS	2625419965
KARPALA	22651292503	WATI	22625260053
		YOBI	22625311630

#### ADRESSES UTILES

##### Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47  
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45  
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11  
SONABEL: 25 30 61 00  
Aéroport: 25 30 65 15  
Police secours: 25 30 71 00  
Gendarmerie: 25 31 33 40

##### Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18  
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44  
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11  
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30  
Aéroport: 20 97 00 70  
Burkina secours: 20 97 01 43  
Police secours: 17  
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

## Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02  
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: [redaction@sc-mail.info](mailto:redaction@sc-mail.info)

Site web:

[www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)

Publications semestrielles et quotidiennes

#### Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.  
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

#### Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

#### Directeur de publication

Siaka GOW

#### Directrice des rédactions

Eliane Bayala

#### Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda
- Bernadette Dembélé
- Valentin Mano
- Rélwendé Hervé Roamba

#### Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédéric Poôda
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé

#### Correspondants pays

#### Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

#### Distribution

Téléchargeable sur:  
[www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)

#### Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721  
+226 72080505  
+22672080303

E-mail: [redaction@sc-mail.info](mailto:redaction@sc-mail.info)

#### Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746  
+226 72070909



## Les Offres de bourses

**BIN /SANS**  
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE**  
**SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**  
-----

**CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,**  
**DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFES-**  
**SIONNELLE, ET DES BOURSES**

**BURKINA FASO**  
**Unité-progrès- justice**



N 2016-N /0054 MESRSI /SG/CIOSPB/DBAF

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

### COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur d'informer les lauréats de la session de juillet 2016 du baccalauréat, candidats a une bourse nationale d'études supérieures, que les dossier de demandes de bourses doivent être disposés au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB).

**Peuvent faire acte de candidature, les candidats âgés de 22 ans au plus au 31 décembre 2016 et ayant obtenu :**

**Pour les garçons :**

Au moins de 12/20 de moyenne générale à l'issue du premier tour à la session de 2016 du baccalauréat ;

Au moins 12/20 de moyenne générale pour les autres candidats de nationalité burkinabè admis à un baccalauréat de la session de 2016 dans un autre pays.

**Pour les filles :**

Au moins de 11,5 /20 de moyenne générale a l'issue du premier tour à la session de 2016 du baccalauréat ;

Au moins 11,5 /20 de moyenne générale pour les autres candidates de nationalité burkinabè admises à un baccalauréat de la session de 2016 dans un autre pays.

**Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :**

1. Une demande manuscrite timbrée a 200F adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieure la Recherche Scientifique et de l'Innovation mentions clairement les coordonnées (adresse, tél, e-mail) du postulant ;
2. Une fiche de candidature a retirer au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) sis au 261 avenue de la Grande Chancellerie ou à télécharger au [www.ciospb.bf](http://www.ciospb.bf) ou au [www.mess.gov.bf](http://www.mess.gov.bf);
3. Un extrait d'acte de naissance ;
4. Un certificat de nationalité burkinabè ;
5. Un document précisant la situation matérielle des parents :
  - a) soit une copie de la dernière déclaration annuelle des revenus du père et de

- la mère de l'élève, certifiée par le service des impôts pour les non-salariés ;
- b) soit selon le cas, le dernier bulletin de salaire, le dernier relevé de solde ou de pension du père et de la mère de l'intéressé (e) pour les salariés ;
6. Un extrait certifié conforme du livret de famille datant de moins de trois (3) mois et précisant la composition de la famille du père ou du tuteur de l'intéressé (e), ( le nom du candidat doit y figurer) ;
7. Une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat, session de 2016 ;
8. Une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat, session de 2016 ;
9. Une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus) ;
10. Une double feuille quadrillée de format 21 x29, 5 portant sur la premières page les indications suivantes :

**Etablissement.....**  
**Série du baccalauréat.....**  
**Nom Prénom (s).....**  
**Date et lieu de naissance .....**

**\*La date limite de dépôt des dossiers est fixée impérativement au vendredi 02 Septembre 2016 a 17heure au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) . sis au 621,avenue de la Grande Chancellerie**

**\*Le Programme de dépôt des dossiers peut être consulté au (CIOSPB) ou dans les directions régionales du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DR-MENA).**

**NB : les dossiers incomplets ne seront pas reçus.**

DIFFUSION : dix (10) jours  
Midi et soir

**P/Le Ministre et par délégation, le**  
**Le Secrétaire général**  
**Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA**  
**Chevalier de l'Ordre national**



## Les Offres de bourses

BIN /SANS  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,  
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFES-  
SIONNELLE, ET DES BOURSES

BURKINA FASO  
Unité-progrès- justice



N° 2016 –000680/MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

*Le Ministre*

Ouagadougou, le 08 juillet 2016

A

### Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 3e cycle hors Afrique

**Objet : informations relative aux bourses  
nationales de 3e CYCLE**

IL est porte à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 3e Cycle hors d'Afrique que l'octroi de la bourse répond a de critères définis à l'article 45 du décret 2008- 865 /PRES/PM/MESSRS/MF/ MFPRE/MJE du 30 décembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement .

#### I. MODALITES ET CONDITION D'ATTRIBUTION

Les bourses de 3e cycle sont attribuées, dans les limites du contingentement en cours aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'une maîtrise ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants relevant de l'ancien système ou d'un Master II de recherche ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants relevant du système LMD;
- Avoir 28 ans au plus.

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso .

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et ne correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés.

Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

#### II.COMPOSITION DU DOSSIER

**Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes**

- Une demande manuscrite timbrée à 200CFA (timbre fiscal) adressée à monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Un extrait d'acte de naissance ;

- Un certificat de nationalité burkinabè ;
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) de la maîtrise ou du master II ou son équivalent ;
- Les relevés de notes des deux dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae ;
- Un thème et un protocole de recherche bien définis de deux (02) Pages minimum à cinq (5) pages Maximum ;
- Une attestation de pré inscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de recommandation pour les postulants ayant effectué leurs études de 1er ou 2nd cycle en dehors du Burkina Faso
- Une lettre de motivation

**Les candidates titulaires d'un master professionnel, d'un DESS ou d'un diplôme d'ingénieur de conception ne sont pas éligibles à la bourse nationale de 3e cycle.**

**IL est rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.**

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant la condition et disposant de la maîtrise ou du Master II de recherche ou son équivalent au moment des travaux de la Commission nationale des bourses d'études et de stages ( CNBES)

**La date limite de réception des dossiers de candidature au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (C IOSPB) est fixée le vendredi 19 AOUT 2016.**

P/Le Ministre et par délégation, le  
Le Secrétaire général  
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA  
Chevalier de l'Ordre national



## Annonces

**1/2 PAGE**

**ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES**

**+226 72 08 03 03**

**1/4 PAGE**

**ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES**

**+226 72 08 03 03**



## Jobs Campus

### Avis de recrutement

**Poste : FINANCE MANAGER (Bangui, RCA) Réf: 43/16-17**

#### Description

Nous recherchons un/e Finance Manager pour notre mission en République Centrafricaine (RCA). Placé/e sous la supervision directe du Directeur Pays et sous la responsabilité fonctionnelle du Technicien de Contrôle au Siège, il/elle sera le responsable de la supervision de toutes les activités financières du bureau Pays RCA ainsi que des programmes (planification, la budgétisation, trésorerie, rapports financiers...) en assurent que les systèmes et les procédures financières Oxfam sont en place et en application.

#### Objectif du poste

Le/la Finance Manager sera le responsable de la supervision de toutes les activités financières du bureau Pays RCA ainsi que des programmes (planification, la budgétisation, trésorerie, rapports financiers...) en assurent que les systèmes et les procédures financières Oxfam sont en place et en application.

Le/la Finance Manager est le poste-clef en finances qui fournit le support nécessaire aux programmes, les bases, partenaires et autres. Il assure une collaboration étroite entre la finance et les programmes en termes budgétaires, financement, transferts de fonds, dépenses, rapports de suivi et finaux et toute autre question financière.

La position contribue également à l'élaboration de stratégies de financement et leur mise en œuvre, des politiques et des pratiques au niveau des pays.

#### Responsabilités

##### Gestion Financière

Responsable de l'élaboration du budget annuel pays et bailleurs en suivant les directrices internes ainsi que les orientations des bailleurs, en collaboration avec le Directeur Pays, l'équipe de Coordination à Bangui et les équipes terrain ;

Analyse et suivi du budget annuel pays ainsi que les budgets – bailleurs en tenant compte des règlements spécifiques des bailleurs de fond. Proposer des mesures en cas de déviations ;

Responsable des rapports financiers des bailleurs en respectant les délais et les exigences des bailleurs et de tout autre rapport financier interne ou externe qui doit être produit ;

S'assurer que les équipes connaissent et mettent en œuvre normes financières des bailleurs et que tous les projets respectent les procédures et exigences des bailleurs pendant toutes les phases du contrat (soumission de la proposition, implémentation, rapports et audit) ;

Responsable d'une organisation approprié de l'archiva-

ge des documents pour transparence et pour les futures inspections / audits.

Gestion comptable et trésorerie

S'assurer que toutes les dépenses du pays (Bangui et Bases) sont entrées dans le système comptable Oxfam de façon mensuelle et que l'affectation de ces dépenses aux codes comptables et aux bailleurs est correct.

Responsable de la clôture mensuelle de la compta du pays (réconciliations bancaires, comptages de caisse, clôture d'avances...)

S'assure que tous les pièces justificatives de la dépense sont vérifiés et correctement classés a fin de garantir la reddition de comptes interne et externe ;

S'assure que la politique de gestion de trésorerie est en place et appliquée (prévisionnels de trésorerie, signataires de banque, gestion du cash, transferts de cash à la base, avances, règles de sécurité de l'argent...) à fin de garantir un bon cash flow et éviter des possibles fraudes ;

#### Audits

Coordonne avec le Funding Manager/Officer avec les différents responsables des programmes les audits externes des projets ainsi que les internes si nécessaire ;

Participe à la rédaction des termes de références des audits et dirige les préparations des audits afin d'assurer le minimum d'incidences ;

S'assure que les résultats et recommandations des audits sont traités, suivis et appliqués de façon adéquate ;

#### Autres

Respecte et participe activement à la diffusion du code de conduite OXFAM

Propose des procédures d'évaluation de risques financiers et établie des mécanismes de control liés aux finances aux différents bureaux du pays.

Contribue à la planification et stratégie du pays comme membre de l'équipe de coordination

Donne un appui au Directeur Pays et aux Responsables de Programme sur la stratégie de financement du pays ainsi que sur les plans opérationnels annuels

Gère le personnel sous sa responsabilité directe ou fonctionnelle (personnel finances sur le bureau pays mais aussi sur les bases).

#### Profil requis

Au moins 3 ans d'expérience dans des postes similaires dans des ONG internationales. Au moins 2 ans d'expérience dans des contextes d'urgence ;

Identification et engagement vis-à-vis des principes humanitaires et normes minimales pour la réponse aux catastrophes ;

**Suite page 20.**



## Jobs Campus

### Suite page 19.

Aptitude à bien travailler sous pression et en réponse à des besoins changeants. Flexibilité et organisation ;  
Expérience de travail avec des bailleurs de fonds humanitaires. Connaissance des procédures, normes et exigences des bailleurs de fonds. Aptitudes à gérer des budgets à bailleurs multiples ;

Bonne maîtrise, écrite et parlée du Français. Anglais souhaitable ;

Haut niveau de maîtrise Office (Word, Excel). Connaissances de SAGA, SAP ou People Soft seront appréciés ;  
Bonne capacité à donner du support, conseils et formation aux équipes finances et non finances ;  
Flexibilité et capacité d'adaptation dans des contextes instables; capacité à travailler sous pression ;  
Rigueur et sens de l'organisation ; capacité de planification ;

Capacité à gérer des conflits et à détecter des problèmes et à apporter rapidement des solutions adaptées ;  
Identification avec nos valeurs et notre mission.

### Conditions

Durée du contrat: 12 mois renouvelable

Salaire annuel brut : 32'829 Euros

Lieu de travail : Bangui (avec déplacement sur les bases)

Autres : voyages, logement, R&R toutes les 12 semaines en plus des 29 jours de congés annuels, manutention et assurances médicales, de vie et accidents sont à la charge d'Oxfam selon les conditions en vigueur.

Prise de fonction: ASAP

### POSTE NON ACCOMPAGNÉ

Ville Bangui (RCA)

Expériences / Formation du candidat

Au moins 3 ans d'expérience dans des postes similaires dans des ONG internationales. Au moins 2 ans d'expérience dans des contextes d'urgence ;

Identification et engagement vis-à-vis des principes humanitaires et normes minimales pour la réponse aux catastrophes ;

Aptitude à bien travailler sous pression et en réponse à des besoins changeants. Flexibilité et organisation ;  
Expérience de travail avec des bailleurs de fonds humanitaires. Connaissance des procédures, normes et exigences des bailleurs de fonds. Aptitudes à gérer des budgets à bailleurs multiples ;

Haut niveau de maîtrise Office (Word, Excel). Connaissances de SAGA, SAP ou People Soft seront appréciés

### Langues parlées

Bonne maîtrise, écrite et parlée du Français. Anglais souhaitable ;

### Qualité du candidat

Bonne capacité à donner du support, conseils et formation aux équipes finances et non finances ;  
Flexibilité et capacité d'adaptation dans des contextes instables; capacité à travailler sous pression ;  
Rigueur et sens de l'organisation ; capacité de planification ;  
Capacité à gérer des conflits et à détecter des problèmes et à apporter rapidement des solutions adaptées ;  
Identification avec nos valeurs et notre mission.

Fonctions Encadrement, Direction

Activités Economie, Finance, Administration

Pays Afrique, Centrafrique

Contrat CDD

Durée du contrat

12 mois renouvelable

Salaire / Indemnité

Salaire annuel brut : 32'829 Euros

### Documents à envoyer

**Les personnes intéressées peuvent envoyer leur curriculum vitae, lettre de motivation et photographie récente à [humanitarianstaff@IntermonOxfam.org](mailto:humanitarianstaff@IntermonOxfam.org), en indiquant la référence 43/16-17 (Veuillez indiquer la source où vous avez trouvé l'offre d'emploi).**

**La date de clôture pour le dépôt des dossiers de candidature est fixée au 22.08.2016 Oxfam se réserve le droit de modifier cette date si nécessaire. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.**

**Oxfam souscrit au principe de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.**

**Tu pourras trouver cette offre et celles de tous les affiliés Oxfam sur le site web d'Oxfam International <http://www.oxfam.org/es/trabaja-con-nosotros>.**

**Email de la personne contact [humanitarianstaff@IntermonOxfam.org](mailto:humanitarianstaff@IntermonOxfam.org)**

**Date de fin de validité 22/08/2016**



 **Avis de recrutement**

**Poste: FUNDING OFFIER (Bangui, RCA) Réf: 44/16-17**

**Description**

Nous recherchons un/e Funding Officer pour notre mission en République Centrafricaine (RCA). Placé/e sous la supervision directe du Responsable d'Action Humanitaire et sous la responsabilité fonctionnelle du Gestionnaire de Subvention / Fundraiser au Siège, il/elle sera le responsable de la coordination des proposals et gestion des contrats de financements pour la couverture des besoins financiers du bureau Pays RCA.

**Objectif du poste**

Contribuer à la maximisation de la captation de fonds au niveau du pays et à la couverture des besoins financiers de la mission Oxfam ;

Faciliter la gestion correcte et efficace des fonds alloués sous contrats de financements par des bailleurs de fonds.

**Responsabilités**

Elabore, en coordination avec la Gestionnaire de Subvention / Fundraiser, le calendrier annuel des présentations de proposals et rapports aux bailleurs de fonds et la réalisation des évaluations et audits ;

Coordonne l'élaboration des concept notes, des propositions de projet, et des rapports intermédiaires et finaux pour les différents bailleurs des fonds ;

Communique les formats adéquats, les délais, et les orientations funding du bailleur de fond aux équipes programmes

Centralise le travail des équipes programmes

Organise les contributions des départements supports (Logistique, Finance)

Assure la révision des référents techniques pays (EFSL, WaSH, advocacy, etc)

Edite, met en page et assure la qualité de la rédaction finale

Assure l'envoi du produit final selon les modalités définies ;

Répond et/ou coordonne la réponse aux différents demandes d'informations complémentaires des bailleurs des fonds, tant pour les propositions que pour les rapports envoyés ;

A partir des informations fournies régulièrement par l'équipe de coordination sur le suivi des projets, identifie les risques contractuels liés à la mise en œuvre et propose des possibles modifications de contrats (cost/time) ou reformulations de projet à présenter aux bailleurs ;

Garantit que les conditions et normes des bailleurs des fonds sont connues et appliquées par toute l'équipe (procédures d'achats, d'utilisation des équipements, docu-

ments justificatifs des dépenses, écarts budgétaires acceptés, formats, audits, évaluation, etc.), avec appui de l'AFI (département de Financement Institutionnel). Forme régulièrement les équipes programme sur les normes et conditions des bailleurs des fonds, en complément des formations dispensées par l'AFI ;

Renforce des capacités des équipes pays en la rédaction de propositions de haute qualité selon les standards OXFAM ;

Contribue et participe à la préparation et mise en œuvre des audits des bailleurs de fonds dans le pays, en collaboration avec l'équipe Finance et sous la coordination du Finance Manager ;

Réalise l'archivage des dossiers de financement, tant électroniques que physiques ;

Contribue à l'amélioration/création des outils de suivi des contrats de financement ;

Participe à la planification programmatique et financière annuelle en RCA ;

Sous coordination de la Regional Fundraiser, contribue activement à la recherche de nouveaux financements dans le pays.

**Profil requis**

Expérience dans l'identification, formulation, suivi et justification des projets de coopération et/ou action humanitaire ;

Excellentes capacités d'expression écrite et esprit de synthèse ;

Formation Universitaire, de préférence dans les domaines des Sciences économiques, Sociales ou similaire ;

Expérience de travail avec les bailleurs de fonds, notamment ECHO, UE, agences UN, OFDA et autres ;

Excellente maîtrise du français, tant oral qu'écrit, et bonne maîtrise de l'anglais ;

Capacité de travail en équipe ;

Rigueur et sens de l'organisation, capacité de planification ;

Flexibilité et capacité d'adaptation dans des contextes instables, capacité à travailler sous pression ;

Identification avec nos valeurs et notre mission.

Conditions

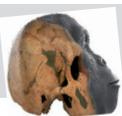
Durée du contrat: 6 mois

Salaire annuel brut : 27'930 Euros

Lieu de travail : Bangui (avec déplacement sur les bases)

Autres : voyages, logement, R&R toutes les 12 semaines (en plus des 29 jours de congés annuels), manutention et assurances médicales, de vie et accidents sont à la charge d'Oxfam selon les conditions en vigueur.

**Suite page 22.**



## Jobs Campus

Suite page 21.

**Prise de fonction: 01/09/2016**

**POSTE NON ACCOMPAGNÉ**

Ville Bangui

Expériences / Formation du candidat

Expérience dans l'identification, formulation, suivi et justification des projets de coopération et/ou action humanitaire ;

Excellentes capacités d'expression écrite et esprit de synthèse ;

Formation Universitaire, de préférence dans les domaines des Sciences économiques, Sociales ou similaire ;

Expérience de travail avec les bailleurs de fonds, notamment ECHO, UE, agences UN, OFDA et autres ;

**Langues parlées**

Excellente maîtrise du français, tant oral qu'écrit, et bonne maîtrise de l'anglais ;

Qualité du candidat

Capacité de travail en équipe ;

Rigueur et sens de l'organisation, capacité de planification ;

Flexibilité et capacité d'adaptation dans des contextes instables, capacité à travailler sous pression ;

Identification avec nos valeurs et notre mission.

Fonctions Coordination, Gestion de projet, Orga-

nisation, Administration

Activités Autre

Pays Afrique, Centrafrique

Contrat CDD

Durée du contrat

6 mois

Salaire / Indemnité

Salaire annuel brut : 27'930 Euros

**Documents à envoyer**

**Les personnes intéressées peuvent envoyer leur curriculum vitae, lettre de motivation et photographie récente à [humanitarianstaff@IntermonOxfam.org](mailto:humanitarianstaff@IntermonOxfam.org), en indiquant la référence 44/16-17 (Veuillez indiquer la source où vous avez trouvé l'offre d'emploi).**

**La date de clôture pour le dépôt des dossiers de candidature est fixée au 22.08.2016 Oxfam se réserve le droit de modifier cette date si nécessaire. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.**

**Oxfam souscrit au principe de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.**

**Tu pourras trouver cette offre et celles de tous les affiliés Oxfam sur le site web d'Oxfam International <http://www.oxfam.org/es/trabaja-con-nosotros>.**

**Email de la personne contact [humanitarianstaff@IntermonOxfam.org](mailto:humanitarianstaff@IntermonOxfam.org)**

**Date de fin de validité 22/08/2016**



### Avis de recrutement

**Poste : Assistant(e) programmes Afrique de l'Ouest Madagascar**

**Description**

**CONTEXTE :**

Santé Sud a été créée en 1984 par des professionnels de la santé confrontés aux limites de l'aide d'urgence et voulant contribuer à un développement durable de la santé.

Selon sa devise « Agir sans remplacer », l'association de solidarité internationale marseillaise soutient des structures sanitaires, sociales et associatives dans les pays en développement. Convaincues que les pays du Sud disposent de tout le potentiel pour dispenser les soins nécessaires à leur population et qu'il leur appartient de choisir la voie de leur développement, ses équipes veillent à accompagner et à former des professionnels sanitaires et sociaux qui pourront soigner eux-mêmes les populations de leur pays.

Depuis sa création, l'ONG Santé Sud a mené plus de 100 programmes dans une trentaine de pays. Elle intervient aujourd'hui au Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie), en Afrique (Bénin, Comores, Mali, Mauritanie, Sénégal...) et en Asie (Mongolie).

**MISSION :**

Vous serez chargé(e) d'accompagner l'équipe programme du pôle Afrique de l'Ouest Madagascar sur les aspects suivants:

Appui à la mise en œuvre des programmes

Appui à la logistique des missions nationales et internationales, briefings et débriefings

Appui à la conception de nouveaux programmes

Ville Marseille

Expériences / Formation du candidat

Formation : le candidat idéal aura suivi un cursus universitaire dans le domaine de la solidarité internationale

Expérience souhaitée

**Compétences souhaitées:**

Bonnes capacités rédactionnelles, aisance écrite et orale ;

Maîtrise des outils de gestion de programmes de solidarité internationale

Intérêt pour la solidarité internationale, connaissance du

**Suite page 23.**



## Jobs Campus

### Suite page 22.

milieu associatif et de l'aide au développement seraient un atout.

Langues parlées

Français, Anglais

Fonctions Coordination, Gestion de projet

Activités Santé

Pays Europe, France

Contrat Volontariat / service civique

Durée du contrat

Statut : Volontaire de Service Civique / Moins de 26 ans

Temps de travail : 35h / semaine

Dates de la mission : à compter du 26 septembre 2016 pour 8 mois

Salaire / Indemnité

Rémunération : Indemnité VSC 573.65€ + 50% des frais de transport en commun + chèque restaurant + majoration possible sur critères sociaux.

### Documents à envoyer

Candidature en ligne uniquement

Postuler en ligne [http://www.santesud.org/agir/etranger/recrutement\\_details\\_offre.php?id\\_offre=140](http://www.santesud.org/agir/etranger/recrutement_details_offre.php?id_offre=140)

Date de fin de validité 04/09/2016

## Avis de recrutement

**Poste : Coordinateur d'Equipes et de Projets (H/F) – CDD – Saint-Nazaire**

### Description

Nous rêvons de faire émerger une génération de citoyens plus solidaires et plus tolérants.

Nous plus que rêver nous agissons !

Depuis 1995, Unis-Cité association pionnière et spécialisée dans le Service Civique, a déjà accompagné près de 15.000 jeunes, dans la diversité, sur des missions d'intérêt général : environnement, culture, éducation, entrepreneuriat social, lutte contre l'exclusion... Une expérience solidaire et humaine qui les marque à vie, qui nous marque aussi et qui nous pousse à innover et à aller encore plus loin. Nos 3 mots d'ordre : esprit d'équipe, professionnalisme et enthousiasme.

Le Service Civique est en train de se développer et nous recherchons aujourd'hui ceux qui demain vont nous aider à accompagner encore plus de jeunes, sur de nouveaux territoires, sur de nouvelles missions. Et là, c'est à vous de jouer ! Rejoignez-nous.

Dans le cadre d'un remplacement Unis-Cité recrute un coordinateur d'Equipes et de Projets (H/F) sur l'antenne de Saint-Nazaire.

### MISSIONS

Au sein de l'équipe, vos principales missions sont :

Recruter les volontaires en s'appuyant sur les prescripteurs jeunesse et sur les filières étudiantes.

Accompagner et encadrer entre 20 et 30 jeunes recrutés dans la diversité, dans la valorisation de leurs compétences, et animer la vie d'équipe des volontaires.

Coordonner la mise en œuvre des projets d'intérêt général menés par les volontaires (projets terrain et projets passion).

Créer et faire vivre un réseau d'acteurs, organiser les événements internes du programme Unis-Cité sur son territoire (immersion, séminaires de formation, évé-

nements de valorisation).

### PROFIL

Qualités relationnelles et organisationnelles, autonomie sont les atouts pour réussir dans cette mission.

Expérience : expérience exigée de 3 ans dans l'encadrement des jeunes 16/25 ans, et la gestion de projets.

Ouvert au monde associatif, vous êtes prêt à vous investir dans un projet en constante évolution.

Formation : Bac+2 minimum

### CONDITIONS

Temps plein

Date de prise de poste : Fin août / début septembre

Le permis de conduire serait un plus (Déplacements réguliers à prévoir)

Ville Saint-Nazaire

Fonctions Animation, Formation, Coordination, Gestion de projet

Activités Animation, Formation, Education, Autre

Pays Europe, France

Contrat CDD

Durée du contrat

12 mois

Salaire / Indemnité

Rémunération : 1750€ mensuel + tickets restaurant + mutuelle.

### Documents à envoyer

**Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation par mail sous la référence « CEP-St-Nazaire »**

**Email de la personne contact [recrutement.campagneUC@uniscite.fr](mailto:recrutement.campagneUC@uniscite.fr)**

**Date de fin de validité 31/08/2016**



## Annonces

**Sciences-Campus Info**

# Quotidien numérique

Actualité générale et spécifique

Téléchargeable 7/7 jours; du lundi au dimanche.

Science - Université - Education - Politique - Société - Economie

- L'actualité générale en continue des 45 provinces du Burkina
- L'actualité des Centres de recherche
- L'actualité des campus et universités
- L'actualité sur la santé et le bien être
- L'actualité au quotidien de chaque département ministériel
- L'actualité internationale

### Abonnement gratuit

Vous téléchargez le quotidien chaque jour  
sur le site du lundi au dimanche  
[www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)

### Abonnement VIP

Vous recevez le quotidien dans votre boîte e-mail  
du lundi au dimanche  
12 000 FCFA/ an

**VIP**

*Abonnez vous et obtenez le premium  
du lundi au Dimanche*

A remplir et renvoyer au siège ou par e-mail

Nom:.....

E-mail:.....

Téléphone:.....

12 000 FCFA /an à payer par chèque, en espèces au siège, par Airtel Money ou sur le  
Compte ECOBANK n°0010-281732300602 SWIFT: ECOCBFBF

[www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)  
Messagerie: [ac@sc-mail.info](mailto:ac@sc-mail.info) / [contact@sciences-campus.info](mailto:contact@sciences-campus.info)  
Tél: + 225 25 35 36 39/ 76 60 97 21 / 72 08 03 03  
Adresse postale: 02BP 5805 Ouagadougou 02  
Avenue des Tensoaba